



Côtés d'Armor Nature Environnement

Fédération d'Associations de Protection de l'Environnement et de la Nature

*créée en 1976, agréée et habilitée au titre de la protection de l'environnement
23 rue des Promenades à Saint-Brieuc 02 96 62 06 40 <http://cotesdarmorenv.org>*

Affiliée à FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT



- **INFORMER, SOUTENIR ET COORDONNER LES APEN 22**
- **PARTICIPER AUX INSTANCES CONSULTATIVES DEPARTEMENTALES**
 - PREVENTION DECHETS
 - ENERGIES RENOUVELABLES
 - PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE
 - RESPECT DES EQUILIBRES NATURELS EAU / AIR / TERRE
 - PROTECTION DU LITTORAL ET ZONES SENSIBLES
- **PARTICIPER AUX PROJETS DU TERRITOIRE**
 - MISE EN PLACE DE LA CHARTE « JARDINER AU NATUREL, CA COULE DE SOURCE »
 - MISE EN PLACE DE SITES DE COMPOSTAGE COLLECTIF « OPERATION COLIBRI »

Côtes d'Armor Nature Environnement

25 Associations adhérentes membres du Conseil d'Administration /
5 membres au Bureau / 2 salariés à temps plein



CÔTES d'ARMOR NATURE ENVIRONNEMENT soutient le développement des Énergies Marines Renouvelables :

Extrait du communiqué de presse France Nature Environnement du 15 mars 2013

Dans la perspective d'une décarbonisation du secteur énergétique et de la sortie du nucléaire, la France doit rattraper son retard pour la transition vers un modèle énergétique plus soutenable.

Le développement des EMR peut à la fois favoriser l'environnement et l'économie.

pas n'importe où, pas n'importe comment

Les études d'impact doivent être réalisées de manière sérieuse et transparente

La dimension du projet doit être proportionnelle aux capacités de l'environnement

Les choix d'implantation doivent préserver au mieux les écosystèmes et la biodiversité

Des mesures compensatoires doivent être mises en oeuvre là où les impacts sont négatifs

Réflexion sur l'aménagement à intégrer à terre sans impacter les milieux sensibles